

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE****RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425**

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. Mayo, F28 FY88, Ireland. Reg. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

FB30 - PARKA 3000

est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat III) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN 469 (Level 2) (2005)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

38_A_2013_PPE_1435

Publié par : IW Textile Research Institute

PL 92-103 Lodz, 5/15 Brzezinska Street, Poland (1435)

Signé pour et au nom de Portwest

Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 14-Dec-2023